

Présents: Madame Eybert, Inspectrice de la circonscription, président de la séance :Vincent Lasbronias.

Enseignants : Sophie Arienti, Justine Bontemps, Magali Canzi, Alexandre Conte (BCD), Sophie Frade, Delphine Hirsch, Caroline Machu, Agnès Mesnage, Claude Rigaud

Parents : Mme Cornic, Mme Hambli, Mme Le Goff, M Rocamora, Mme Soulé, Mme Vedrenne.

Absents excusés : Monsieur Roulet, Madame Davoust DDEN.

1. Fonctionnement de la BCD :

1842 livres sont répertoriés à ce jour. Un grand merci aux parents pour les donations d'ouvrages.

2356 livres ont été empruntés et rendus, seulement 3 pertes ont été enregistrées: il faut saluer le grand respect des élèves et leur implication dans le bon fonctionnement de la BCD.

Ils sont de plus en plus sensibilisés à la lecture, pour preuve la forte demande de fréquentation lors des récréations.

Emprunts : 1/3 de romans, 1/3 de bd, 1/3 de documentaires.

La cotation Dewey est maîtrisée par toutes les classes du CP au CM2 : les élèves sont autonomes pour trouver et ranger les livres.

Les GS commencent à bien se repérer dans la bibliothèque. Ils différencient les albums, les romans, les bd...

Projets:

- ce1 ce2 : Festival des mots libres sur le thème "Paris et Victor Hugo".

- ce2 : travail autour de la création de nouvelles fantastiques (1^{er} trimestre) + haïkus - poèmes japonais (2^{ème} trimestre)

- cm1 : ateliers d'arts visuels autour de l'art « à la manière de » (Van Gogh, Hokusai)

- cm2 : travail d'art visuel autour des *Djinns* de Victor Hugo ; projet : élaboration d' une vidéo avec le poème récité.

Les projets autour de Victor Hugo et Paris s'inscrivent dans celui départemental d'ouverture culturelle, « Traverses 92 ».

La BCD étant ouverte ouverte sur le temps de récréation, et eu égard au succès rencontré , il est souhaité que des animateurs soient formés pour y accueillir les élèves sur le temps méridien, afin d'assurer la continuité des actions installées.

Autres pistes envisagées pour animer la BCD lors de la pause méridienne : bibliothécaire à la retraite, parents bénévoles, associations...

Un appel aux bénévoles peut être effectué sur le blog des parents + la demande de formation : voir avec M Diébo, directeur centre de loisirs, pour sensibiliser les animateurs à ce projet. Pas de garantie de régularité donc prévoir une alternance ou un format de modules (ex : 2 midis par semaine).

Alexandre Conte est disponible pour accompagner les bénévoles lors des premières séances.

2. Communication école-parents

- Affichage à l'entrée de l'école (qui a été déplacé, un nouveau panneau doit également arriver) + cahier de liaison + dispositifs propres à chaque classe. Il est demandé une signalétique identifiée VAL ou école pour les panneaux d'affichage.

- Blog parents : dédié aux parents, non aux enseignants (Madame l'Inspectrice n'est pas favorable à la participation des enseignants au blog parents, ceci pour éviter les « dérives »). Les parents rappellent que le but de leur blog est d'améliorer la communication et d'être une vitrine des activités de l'école (piscine, patinoire...). Les parents d'élèves rappellent également qu'ils attendent les photos des enseignants pour pouvoir publier l'organigramme de l'équipe enseignante sur leur web. L'équipe du VAL a déjà fourni son trombinoscope.

- Madame l'Inspectrice préconise un blog de classe ou d'école ou un journal numérique (évolution du Petit Mermozien ?), sur le réseau Académie de Versailles. Elle propose également un « environnement numérique de travail » ou agenda commun sécurisé qui n'est pas un blog ou un cahier de texte numérique (mis en place actuellement pour le secondaire).

Prévoir un accès enseignants aux blogs parents.

- Les parents d'élèves demandent plus de communication par email, comme Monsieur Roulet a commencé à le faire en envoyant l'information au mail des parents d'élèves.

- absence des enseignants:

Soit il y a un remplaçant, soit les élèves sont répartis (2/3 enfants par classe). L'obligation d'accueil est respectée. Les absences seront indiquées sur le panneau d'affichage avec l'intitulé de la classe. Les parents ne peuvent pas être prévenus par mail comme au collège car en primaire il n'y a pas de CPE.

- Quid du compte-rendu du Conseil VAL qui n'a toujours pas été envoyé ?

3. Avenir architectural de l'école

Les études sont avancées, un jury de concours se réunira prochainement (2015) et le chantier devrait être livré en 2020.

La réfection des toilettes de cour est inscrite au budget municipal voté en avril. Devant l'insistance des parents d'élèves qui déplorent que ces travaux soient demandés depuis 2 ans, Madame Limoge s'engage à appuyer fortement cette demande. Les travaux devraient être réalisés pendant les vacances d'été. Les services d'hygiène sont passés et il n'y a pas de raison de fermer l'école.

Projet architectural : pas de destruction tant que la nouvelle école n'a pas été construite.

4. Plan Vigipirate et sécurité

- Aucun parent n'accède à l'école sauf rendez-vous ou accompagnement sortie.

Visite à Paris autorisée depuis la semaine dernière, uniquement en car.

Pas de remise en question de la fête d'école.

- Sécurité dans la cour :

Les mesures suivantes ont été prises afin d'anticiper et d'éviter les conflits lors des récréations :
service de terrain de foot: matin : cycle 3, apm : cycle 2.

Plus d'accès à « la grotte » (partie de la cour avec porte d'entrée des maternelles) pose de barrières ; l'accès aux toilettes est cependant préservé pour les Maternelles.

- Pause méridienne (sous la responsabilité du VAL) barrières autour des jeux de la cour, nécessité de concertation école /VAL.

Madame l'Inspectrice fait part d'un groupe de travail mené en ce moment par des directeurs d'école autour de ce sujet : réfléchir à l'intérêt pour l'enfant de retrouver une même organisation, à ce que l'articulation entre les différents acteurs de l'école soit de meilleure qualité.

- Surveillance de récréation: proposer des jeux de cour + réintroduction de jeux tels que corde à sauter, élastique, cerceaux mais pas de billes ni de cartes. Renforcer la surveillance lorsque c'est nécessaire (en fonction du contexte, du moment dans la période...). Attention à ne pas « surdramatiser » les événements qui peuvent avoir lieu pendant la récréation.

Mettre à disposition des ballons en mousse de l'école (un par classe), interdiction des ballons apportés par les élèves.

Mise en place effective d'actions sur la responsabilité collective : alternance du terrain de foot, conseil d'élève.

Dans la cour : un adulte supplémentaire peut s'avérer nécessaire ; il faut savoir aussi évaluer quand on peut retirer un peu de surveillance ; imposer des règles et des conditions qui soient relayées par les parents et qui doivent être les mêmes que sur le temps du VAL., apprendre aux enfants à chercher l'aide de l'adulte.

Les élus parents d'élèves constatent que l'équipe enseignante a pris des mesures efficaces sur le temps scolaire, regrettent que ces dernières ne soient pas appliquées sur le temps périscolaire : ils demandent fortement une concertation Ecole/val afin que les élèves ressentent une cohérence dans les règles de l'établissement quelque soit le temps vécu.

5. Restauration scolaire

La qualité des aliments est satisfaisante sur le plan nutritionnel selon Madame Limoge qui assure que tous les composants des repas sont strictement sélectionnés.

Retours des parents : les repas arrivent froid dans l'assiette, les enfants sont toujours autant pressés.

Madame Limoge assure que ces points seront revus avec le personnel de la restauration et viendra elle-même déjeuner courant avril.

Les parents demandent de pouvoir tester les repas à ce moment là.

Madame l'Inspectrice rappelle qu'il existe la semaine des parents lors de laquelle ils peuvent participer en présentant leur métier. Cette semaine (en général en octobre) l'école est donc ouverte aux parents.

Prévoir à l'organiser dès la rentrée.

Les parents d'élèves sont satisfaits de ce genre d'initiatives mais aimeraient avoir un droit de regard périodique sur la vie de l'école en général.

6. Fête de l'école

Elle aura lieu le vendredi 26 juin, le soir. Réunion spéciale à organiser.

Concernant le départ et le remplacement de Monsieur Roulet: le résultat du mouvement aura lieu en juin. C'est un directeur déjà en poste qui sera certainement nommé, avec de l'expérience, puisque le barème est élevé.

7. Rumeurs

Madame l'Inspectrice rappelle qu'il est hors de question de continuer à fomenter la ou les rumeurs. Les choses vont aller en s'arrangeant. Arrêtons de parler...laissons le temps aux enseignants de mettre en place les mesures qu'ils ont choisies pour aider certains groupes d'élèves à mieux vivre ensemble. Le retour des enseignants est positif : les dispositifs mis en place en récréation et dans les classes (Conseil d'élèves) fonctionnent bien.

8. Calendrier

Pas de pont pour l'Ascension : le vendredi sera travaillé pour les élèves.

Date du prochain conseil d'école à prévoir.